



## PROCEDURES DE REFERENCEMENT EN FRANCE

### PRÉSENTATION

Business France, est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française.

Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires et gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Créé le 1er janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 64 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

En Février 2018, le 1er ministre a annoncé le projet visant la réforme du dispositif de soutien à l'exportation. Dans ce contexte, Business France s'est vu confier par le Gouvernement la mise en œuvre de la refonte du service public de soutien aux exportateurs.

L'objectif de cette réforme est l'augmentation du nombre d'exportateurs et du volume des exportations. Pour cela, un « guichet unique » de l'export est créé en région, la Team France Export, avec des équipes communes Business France et CCI, et son pendant digital, la **Plateforme des solutions**.

Ce futur site internet regroupera toutes les grandes thématiques de l'export dont certaines font appel à des compétences extérieures à l'agence.

Dans ce cadre, Business France a souhaité créer une procédure de référencement de prestataires de services pouvant apporter des prestations périphériques et néanmoins complémentaires à son action, au profit des Entreprises et dans le cadre de ses missions d'accompagnement des entreprises françaises à l'étranger (ci-après les « Prestataires »). A cet effet, Business France a élaboré une procédure de référencement destinée à garantir un niveau de qualité des prestations fournies devant permettre la satisfaction de besoins de ses Entreprises.

Eu égard à son statut public et à l'esprit des règles qui lui sont applicables, notamment, en matière de commande publique, Business France entend en appliquer les principes :

- Egalité de traitement entre les candidats
- Transparence
- Liberté d'accès à la commande publique (quelle que soit la taille de l'entreprise).

A cette fin, les procédures de référencement actuellement ouvertes sont listées ci-dessous.

## PROCÉDURES DE RÉFÉRENCEMENT EN COURS

Référencement ouvert – Places de marché

*Business France souhaite encourager les entreprises françaises à exporter via l'e-commerce. Pour cela, elle ouvre un référencement aux places de marché internationale pouvant répondre à certains critères listés dans les documents ci-dessous.*

[Documents à télécharger :](#)

[Procédure de référencement](#)

[Annexe 3 CGU](#)

[Annexe 4 – Charte de Protection des Données Personnelles](#)

Formation professionnelle

*Dans le cadre de la réforme du dispositif de soutien à l'exportation et de la mise place de la plateforme digitale « Team France Export » qui accompagnera les entreprises dans leur développement international, Business France souhaite référencer des prestataires proposant une offre de formation professionnelle spécialisée sur les concepts clés du commerce international.*

Documents à télécharger :

[Procédure de référencement](#)

[Annexe 2 Cahier des charges formation](#)

[Annexe 4 Convention de référencement](#)

## PROCÉDURES DE RÉFÉRENCEMENTS CLOSES

Assurance-crédit

Dans le cadre de la réforme du dispositif de soutien à l'exportation, Business France met en place une plateforme des solutions digitale permettant de fournir, entre autres, des outils aux entreprises pour les aider à structurer et accélérer leur développement international. Ainsi Business France souhaite référencer sur cette plateforme des prestataires pouvant proposer des services **en matière d'assurance-crédit**.

Documents à télécharger :

[Convention de référencement Assurance crédit](#)

[Procédure de référencement Assurance crédit](#)

### **Solutions e-commerce**

Business France souhaiterait encourager les entreprises françaises visitant la Plateforme des solutions à créer leur propre site e-commerce en les mettant en relation avec des solutions e-commerce adaptées à leurs besoins.

Documents à télécharger :

[Présentation des procédures](#)

[Annexe 2 Cahier des charges e-commerce](#)

[Annexe 4 Convention de référencement](#)